

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet DISTRIPORC sur la commune principale de l'AIOT Jean AUCHATRAIRE 63100 CLERMONT FERRAND.

La référence de votre dossier est A-3-NB5WJR UW2 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 07/07/2023 à 08h42 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **42983915200015**

Organisme : **CECIA**

Fonction : **Ingénieur**

Personne morale

N° SIRET **87120119000042**

Raison sociale **DISTRIPORC**

Forme juridique **SARL**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

35 rue du Charolais

63100 CLERMONT FERRAND

Signataire

Qualité : **Directeur d'exploitation**

Référent

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **DISTRIPORC**

Description des activités :

La société DISTRIPORC est spécialisée dans la découpe et le négoce de gros animaux. Elle projette de construire une unité de production sur la ZAC des Gravanches, sur la commune de Clermont-Ferrand, sur un terrain de 11 000 m². Ce projet est composé: - d'un bâtiment d'une emprise au sol de 1836 m², doté de panneaux photovoltaïques sur 30% de la toiture, - d'un parking pour les véhicules légers dimensionné pour les besoins de l'activité, - les voiries nécessaires à l'exploitation et à l'intervention des services d'incendie et de secours, - la réalisation des réseaux séparatifs des eaux usées et des eaux pluviales nécessaires à leur évacuation. Les eaux pluviales des voiries et des aires de stationnement sont traitées sur un séparateur à hydrocarbures. L'ensemble des eaux pluviales transitent ensuite dans un bassin de rétention dimensionné sur la base de 450 m³/ha imperméabilisée et un débit de fuite de 2 l/s/ha imperméabilisé conformément à l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à l'aménagement du parc industriel des Gravanches et au cahier des charges de prescriptions architecturales et paysagères de la zone. Les eaux usées seront prétraitées sur un dégraisseur avant rejet dans le réseau d'assainissement communal dans les conditions fixées par l'arrêté d'autorisation de déversement pour un traitement final sur la station d'épuration de Clermont-Ferrand des 3 rivières. Le projet ne comprend pas de démolition.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Jean AUCHATRAIRE

63100 CLERMONT FERRAND

X : 711066

Y : 6522124

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2221	2221-2	Préparation de produits alimentaires d'origine animale	3.5 t/j	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **2500**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Eaux de lavage des sols et des équipements Eaux sanitaires

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Dégraisseur

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **2500**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduelles :

Traitement des eaux usées sur la station d'épuration de Clermont-Ferrand des 3 rivières

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Chutes de découpe = équarrissage

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Présence de 2 poteaux incendie diamètre 150 à 80 mètres du bâtiment (carrefour du boulevard Charroire et de la rue Jean Auchatraire) et à 140 mètres (rue Jacqueline Auriol). Selon les données de Clermont Auvergne Métropole, le débit en simultané au niveau de chaque poteau incendie est de 120 m3/h.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandatdedepot.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plandesituation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plandensemble.jpeg